



Plus de 200 élus locaux du Pays du Grand provinois ont répondu à mon invitation le 19 octobre à une réunion importante qui concerne l'avenir de la Bassée et bien au-delà tout notre territoire.

Le projet d'aménagement de la Seine a connu un coup d'accélération au début de l'année 2009. La visite du Président de la République à PROVINS le 20 janvier ainsi que la signature du Contrat de Site PROVINS/SOURDUN le 26 mai ont en effet permis de replacer ce projet structurant au cœur des problématiques d'aménagement du territoire. C'est dans ce cadre que nous avons installé en avril avec le Préfet de Région le comité de pilotage.

Ce comité, qui se réunira en configuration plénière en décembre à P va travailler " sous la contrainte ". En effet, j'ai pris l'initiative, lors de la discussion du projet de loi dit "grenelle 1", de faire voter un amendement important.

"Les études nécessaires à la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins de la Saône et de la Moselle seront poursuivies et un débat public sera organisé d'ici 2012. Un débat public sera en outre organisé avant la fin de l'année 2011 sur la liaison à grand gabarit de la Seine Amont entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine ".

Cette traduction législative de l'engagement de l'Etat nous fixera un calendrier précis qui justifie une accélération de rythme.

Le grand gabarit, c'est d'abord un fantastique vecteur de diminution des émissions de gaz à effet de serre dans un secteur qui sait plus que d'autres ce qu'est l'inflation de transports routiers. C'est aussi un formidable atout de développement économique pour un vaste secteur et notamment Bray-sur-Seine.

Ce projet se situe dans un contexte géographique et environnemental qui nous impose une grande vigilance.

Il se situe également dans un contexte de coexistence avec le projet de l'Institution des barrages-réservoirs.

Ces trois dimensions du projet avaient été clairement mises en lumière par Pierre VERDEAUX dans le remarquable rapport qu'il a remis en février au Ministre des Transports.

On connaît les contraintes. On connaît le calendrier. En quelque sorte, c'est la consultation locale qui a démarré ce 19 octobre et qui va nous conduire au débat public.

Je suis très heureux que nous ayons pu réunir aujourd'hui les deux porteurs de projets, Voies Navigables de France et l'IRBS. VNF aura un rôle considérable, d'abord pour boucler les études environnementales et économiques indispensables à la tenue du débat public.

Les deux projets doivent avancer de concert, en tenant compte l'un de l'autre, dans un calendrier harmonisé pour éviter tous les malentendus. Je suis convaincu que nous y parviendrons car l'intérêt général le commande